

# FOOT EN SOMME

## Bulletin d'information du District de la Somme de Football

### SOMMAIRE

Les mots du Président .....	1
AEF 80, un nouveau duo .....	2
Le football dans les écoles .....	3



4 et 5...Les réseaux sociaux et la Discipline
6 ...Le RC SALOUEL SALEUX, retour en images
7 & 8....Le Secours populaire, et le Téléthon

N° 29  
Décembre  
2021

## EDITORIAL



### Des chiffres et des êtres.

Nos effectifs de licenciés sont constants malgré les événements des deux dernières années. Cela est dû à l'excellent travail à l'engagement sans cesse renouvelé de nos bénévoles qui sur le terrain ou en coulisses, ont continué à maintenir un lien social avec les adhérents les licenciés des différentes Associations.

Finalement qu'importe que l'on ait pu, que l'on ait dû, que l'on ait su s'adapter ; l'essentiel étant que chacun s'est inventé ou s'est réinventé à la mesure de conditions compliquées afin que notre passion puisse continuer.

Cet épisode que nous espérons tous loin derrière nous nous aura-t-il appris beaucoup de choses ? Sans doute le football était, est et restera fort de tous ses passionnés qui s'adonnent à cette pratique dont les valeurs ne sont plus à démontrer.

Si certains chiffres sont encourageants, d'autres sont plus préoccupants.

Et ce n'est pas à cause de la pandémie.

Nos bénévoles, nos arbitres deviennent de plus en plus rares et c'est bien compréhensible, ce sont deux fonctions obscures souvent ingrates mais sans lesquelles notre pratique ne peut être.

Ce phénomène n'est hélas pas local sinon il nous suffirait d'appliquer les recettes pratiquées ailleurs afin de combler notre déficit.

Ce mal est national pire il est même peut-être sociétal. En effet, s'engager dans une mission ou dans une fonction n'est plus aujourd'hui très valorisant. Notamment, parce que toutes les personnes qui critiquent, vilipendent, méprisent ou insultent sont des personnes qui elles-mêmes seraient bien incapables de donner un tout petit peu de ce que donnent tous nos bénévoles et tous nos arbitres chaque semaine et chaque week-end.

A tous ces bénévoles, à tous ces arbitres, à toutes les personnes engagées dans le tourbillon du football ainsi qu'à leurs proches, les salariés du District, le Comité Directeur et son Président vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous en 2022.

**FORMULCLUB**  
Votre spécialiste clubs  
f @ FORMULCLUB

**District Somme Football**  
46, rue Jules Lefebvre  
BP 90429  
80004 AMIENS Cedex 1  
Tél.: 03.22.89.66.40  
Fax : 03.22.95.16.81  
Mail : [secretariat@somme.fff.fr](mailto:secretariat@somme.fff.fr)  
<http://districtsommefootball.fff.fr/>  
Responsable de la publication : Pierre LAVALARD



## LE DUO DOS SANTOS- BOISSIER

### POUR REDONNER VIE À L'AMICALE DES EDUCATEURS (AEF80)

Le monde des Educateurs ou entraîneurs est de plus en plus mal exposé dans la grande famille du football.

Au plan professionnel, l'entraîneur est un fusible et qu'importe si on connaît ses qualités, il est souvent viré après quelques revers. Il est toujours le premier à être limogé et par exemple cette saison, ils sont au moins quatre clubs sur vingt qui ont changé d'entraîneur alors même que le championnat n'est pas encore arrivé à la moitié.

Dans le milieu professionnel, la décision de se débarrasser d'un entraîneur émane du président qui est le plus souvent l'actionnaire le plus important.

Celui-ci part du principe qu'il est le patron et que les résultats n'étant pas à la hauteur de ses espérances, il prend une décision radicale.

Alors, la première victime est toujours l'entraîneur.

Heureusement, au niveau du district de la Somme, les événements sont totalement différents.

Parce que nous sommes dans un milieu amateur et les éducateurs qui oeuvrent au sein des clubs n'ont pas tout à fait la même responsabilité et qu'ils peuvent travailler sur une période plus longue.

Dans la Somme et depuis de longues années, existe une Amicale des Educateurs qui est le plus souvent animée par le conseiller technique départemental.

En France, l'Amicale Nationale a été créée en .. 1947 et à l'époque, il était rappelé que les principaux fondements étaient la défense, la formation et la valorisation des éducateurs. Des principes qui sont toujours à l'honneur en cette saison 2021-2022. Une période importante pour l'Amicale de la Somme qui après trois années de sommeil, repart de plein pied avec une nouvelle équipe.,

L'Amicale regroupe les éducateurs du district mais malheureusement, tous n'adhèrent pas et c'est bien dommage. Ces dernières années, la présidence était assurée par Bernard Sinoquet qui a démissionné ensuite. Avec le COVID, la situation ne s'est pas arrangée mais fort heureusement depuis quelques mois, l'Amicale est repartie sur de bonnes bases.

Le président n'est autre que l'actuel président de Salouël-Saleux Antonio Dos Santos qui se distingue en cette année en coupe de France. Et son adjoint n'est autre que l'actuel CTD Emmanuel Boissier. Les deux hommes s'entendent bien d'autant qu'ils peuvent s'appuyer sur le responsable administratif du district Wilfried Leclercq appelé à remplir la fonction de secrétaire.

Sans oublier le président Pascal Tranquille dont il faut rappeler qu'il a été un éducateur avant d'embrasser des fonctions plus importantes au plan administratif.

Parmi les projets d'Emmanuel Boissier et le président Dos Santos, il faut noter le rappel des éducateurs dans le district tandis qu'un contact devrait être pris avec l'entraîneur de l'Amiens SC Philippe Hinschberger. Celui-ci serait amené à évoquer devant les éducateurs de la Somme sa carrière de joueur et d'entraîneur.

Dans le passé, les meilleurs techniciens français sont venus dans notre district et nous nous souvenons des interventions de Gérard Houllier, Thierry Laurey, Robert Herbin, Jacky Braun, Claude Puel, Ludovic Batelli, Raymond Domenech et Christophe Pelissier qui était venu s'adresser à ses collègues le lundi 5 novembre 2018.

Cette soirée s'était déroulée dans une salle de la Licorne.

Parmi les visiteurs, nous n'avons pas oublié Georges Boulogne venu au début des années 80 et qui avait gardé toute sa verve et sa passion pour le football.

Georges Boulogne fut injustement décrié à son époque mais c'est grâce à lui qu'aujourd'hui existe un statut des Educateurs.

Cette renaissance de l'Amicale des Educateurs de la Somme nous fait penser aux anciens CTD qui chacun à leur manière ont apporté leur pierre à l'édifice: Jean Marie Villez, Jacques Henot, Jean Michel Lefèvre, Olivier Meurillon etc.

Emmanuel Boissier et le secrétaire de l'Amicale Wilfried Leclercq.



Ci-dessus Wilfried LECLERCQ, le Secrétaire de l'AEF 80, en compagnie d'Emmanuel BOISSIER (CTD PPF)

Lionel Herbet

## RELATIONS DISTRICT- USEP

### LE FOOTBALL DANS LES ÉCOLES

C'était à l'occasion d'une journée organisée à la Hotoie et de nombreuses disciplines étaient présentes.

Le but était de mieux faire connaître la discipline et nous avons profité de cette manifestation pour réunir le technicien du district de la Somme Emmanuel Boissier et le représentant de l'USEP dans le département M. Dordain.

L'entretien était consacré sur la présence du football dans les écoles.

Emmanuel Boissier est très passionné par le sujet et surtout convaincu que le sport à l'école, même pour le football, est important.

"Nous avons un projet celui de mettre sur pied PRIM FOOT qui va donner l'envie à tous les élèves de pratiquer un sport.

Maintenant, il faut prendre le football dans toute sa dominante et pas seulement l'aspect sportif.

Il faut tenir compte des particularités éducatives et être capable de vivre dans un groupe. Quand on parle de football, ce n'est pas seulement la compétition.

Personnellement ce qui me gêne quand nous faisons des interventions dans les écoles, c'est de voir que les clubs ne viennent que pour disputer des matches. Pour moi, j'estime que le football doit apporter des valeurs sur le plan de l'apprentissage, des règles, de la vie en groupe, les gestes techniques.

Bien sûr que dans les écoles, le foot est intéressant mais nous devons faire en sorte d'intéresser le non sportif, celui qui pratique un autre sport. C'est réalisable avec du jeu à la main, du jeu sans ballon. C'est sûr qu'il y en a pour tous les gamins".



De gauche à droite, Julie TERNISIEN, agent de développement sportif, Angélique DANTIN (CTD DAP) et Emmanuel BOISSIER (CTD PPF)

"Il n'y a pas qu'à l'USEP que les jeunes aiment le foot. poursuit M.Dordain. Le foot est le sport le plus pratiqué dans les cours d'école, dans les rues.

J'aime beaucoup ce que dit Emmanuel. C'est que le football ne doit pas s'adresser uniquement aux jeunes doués.

Vous mettez un ballon dans une cour d'école et vous verrez ceux qui savent jouer et qui vont prendre du plaisir. Mais il y a aussi des gamins qui aiment le foot et qui sont moins bons et ils resteront sur le côté.

Ce que peut apporter le District de la Somme, c'est la pratique pour ceux qui aiment le foot qu'ils soient bons ou moins bons.

A L'USEP afin que tous les gamins puissent jouer, nous faisons trois tiers temps par match. Et peu importe le résultat."

L'essentiel est que le gamin prenne du plaisir.

*Lionel Herbet*

# LES PARUTIONS SUR LES RESEAUX SOCIAUX

## COMMUNIQUE DU COMITE DIRECTEUR

### A L'ENSEMBLE DES LICENCIES

La Comité Directeur tient à rappeler la réglementation fédérale en vigueur concernant les propos relayés sur les réseaux sociaux, issus du Règlement et Barème Disciplinaire, Annexe 2 aux Règlements Généraux de la FFF :

#### « 2.1 Les agissements répréhensibles :

Chaque club est responsable des faits commis par un assujetti qui lui est rattaché.

Les assujettis peuvent faire l'objet de poursuites disciplinaires et éventuellement être sanctionnés, dans le cas où ils ont été les auteurs d'une des fautes disciplinaires suivantes, au moins :

**d) Tout comportement contraire à la morale, à l'éthique ou portant atteinte à l'honneur, à l'image ou à la considération de la F.F.F., de ses Liges ou Districts, de la Ligue de Football Professionnel, d'un de leurs dirigeants, d'un assujetti ou d'un tiers, ou, plus généralement, du football français. »**

#### « 2.2 L'étendue du pouvoir disciplinaire :

*Le pouvoir disciplinaire s'exerce à l'égard des assujettis, que les faits qui leur sont reprochés aient été commis à l'occasion des rencontres que les instances organisent ou autorisent, dans l'enceinte sportive ou non, pendant ou en dehors de ces rencontres, mais en relation avec elles ou le football.*

**Le fait de commettre des agissements répréhensibles par le biais de réseaux sociaux ou de tout autre support de communication, donne lieu à l'engagement de poursuites disciplinaires. »**

Le Comité Directeur précise l'utilisation du Barème disciplinaire :

#### « 3. Les supports de communication

Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du barème disciplinaire s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.

Si l'infraction revêt un caractère public, lequel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voire non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante. »

#### « 4. Les sanctions

Les suspensions prévues audit barème sont fermes et peuvent être, selon le cas d'espèce, prononcées en nombre de matchs ou à temps par les organes disciplinaires.

Lorsqu'elles s'appliquent à un licencié exclu, les sanctions de référence prévues au présent barème comprennent le match automatique.

Selon les circonstances que l'organe disciplinaire apprécie souverainement, ces sanctions sont susceptibles d'être :

- diminuées ou augmentées,
- assorties en tout ou partie du sursis (en dehors de celles visées à l'article 1 du barème),
- accompagnées d'une amende dont il fixe le montant. »

## A cet effet, le Comité Directeur alerte les Présidents de club et :

- **Rappelle** à tous les licenciés du DISTRICT de la Somme de Football que la Commission de Discipline sanctionnera tous licenciés qui ne respectent pas la déontologie du football.
- **Rappelle** que les commentaires injurieux, diffamatoires, etc..... sur les instances du Football (ou sur les adversaires, les arbitres, les officiels, etc. ....) diffusés sur les réseaux sociaux, dans le cas où ils seraient constitutifs de comportements répréhensibles, donneront lieu à sanction disciplinaire prononcée par les organes disciplinaires compétents, dans le respect des dispositions du Règlement Disciplinaire.
- **Tient à ajouter qu'il** ne revient pas aux commissions de rechercher ces comportements sur les réseaux sociaux. En revanche, dès lors qu'ils sont portés à leur connaissance, elles s'en saisiront. Le fait que les propos ou photos soient publiés sur un réseau social constitue une circonstance aggravante compte tenu du nombre important de personnes qui, potentiellement, peut en prendre connaissance, voire les relayer. Une autre circonstance aggravante réside dans le fait que l'auteur des propos ou de la photo n'est pas censé être sous le coup de l'émotion due au match quand il les publie.
- **Attire** l'attention des clubs, de leurs dirigeants et joueurs, sur les propos qui peuvent être tenus sur Internet (site des clubs, blogs, Facebook, twitter) mettant en cause un autre club, un ou des licenciés, un ou des arbitres et les instances du football. Ces propos peuvent être considérés comme diffamatoires, blessants ou injurieux envers une personne physique ou morale.
- **Invite les Présidents et licenciés à être particulièrement vigilants tant au sein de leur club que sur les publications dont ils pourraient avoir connaissance et à signaler toute infraction dans ce domaine.**

### LA COMMISSION DE DISCIPLINE EN QUELQUES CHIFFRES DEPUIS SEPTEMBRE 2021

Motif	Sanction	Nombre de joueurs sanctionnés
Comportement intimidant et menaçant	6 matches fermes	1
	13 matches fermes	2
Propos injurieux et, ou grossiers	6 matches fermes	3
	8 matches fermes	1
	9 matches fermes	1
	10 matches fermes	1 (staff)
	12 matches fermes	2 (staff)
	20 matches fermes	1 (staff)
	10 mois fermes	1 (staff)
Acte de brutalité envers un joueur	7 matches fermes	3
	8 matches fermes	1
	10 matches fermes	1
Comportement blessant et injurieux	8 matches fermes	1
Coup avec blessure et certificat médical	8 matches fermes	1
Coup à spectateur	8 matches fermes	1
Propos injurieux à l'égard de l'arbitre rapportés sur les réseaux sociaux	12 matches fermes	1
Pénétrer sur le terrain pour chercher la confrontation ou interférer avec le jeu	14 matches fermes	1 (staff)
Faute grossière	15 matches fermes	1
Bousculade volontaire à arbitre	1 an ferme	1

Il est précisé, qu'avec toutes autres sanctions inférieures à 6 matchs de suspension, c'est au total **224** licenciés suspendus depuis le 12/09/21.

**Ce qui représente 758 matchs de suspension auxquels s'ajoutent l'équivalent de 71 mois fermes.**

## LA MARCHE ÉTAIT TROP HAUTE... Mais que de souvenirs pour le RC2S

Mieux que des mots, quelques photos retraçant le parcours du RC SALOUEL SALEUX en Coupe de France, éliminé avec les honneurs au Stade de la Licorne Crédit Agricole contre WASQUEHAL, pensionnaire de Nationale 3, devant 3500 spectateurs venus les encourager. A ce titre le club devient le 1er club de D2 à participer à un 8ème Tour de coupe de France.



## Remise des jouets au Secours Populaire

C'est au siège du District que le Président Pascal TRANQUILLE a remis les jouets récoltés par les enfants, licenciés des clubs de l'Amiénois et du Santerre, au Secours Populaire de la Somme ce 16 décembre 2021.

C'est une réelle satisfaction pour Mr Joel BARBIER, Secrétaire général du Secours Populaire, de maintenir cette coopération avec le District.

Il tient à féliciter l'ensemble des enfants et des clubs qui ont participé à cette action car leur geste de solidarité va pouvoir rendre heureux de nombreux enfants.

Le District rappelle que la SOLIDARITE est une valeur forte de notre fédération et que nous y sommes très attachés.

Le Président remercie tous les bénévoles qui ont œuvré cette saison à cette opération, car en effet, une fois de plus en raison des intempéries, mais également de la situation sanitaire, les Plateaux de Noël n'ont pu se dérouler. Mais preuve en est que la générosité de nos footballeurs en herbe n'est plus à démontrer. La récolte s'est donc déroulée directement au sein des clubs.

Rappelons, qu'à cette occasion, le DSF a offert à tous les licenciés U7 et U9 des pères Noël en chocolat.





# AFMTELETHON

INNOVER POUR GUERIR



VENDREDI  
3 Décembre  
2021

Chez Teams5 Amiens



## AGENDA



20 au 22/12/21

Formation Initiale Arbitres

20 et 21/12/21

Formation Module U11

à Gamaches

22/12/21

Réunion Bureau Comité

Directeur du DSF

04/01/22

Visio Futsal Associé

5 et 12/01/22

Formation Module U9

A Salouel

